

SYNDICAT DES EAUX DE SAMER ET ENVIRONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL du mardi 10 février 2026 à 20H00

Le Conseil Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le mardi 10 février 2026 à 20H00 sous la présidence de M. Luc VAN ROEKEGHEM, Président du SESE.

Etaient présents : MM. HERDUIN, BAILLIEU, FOLY, FOURNIER, PAQUES Dominique, DUMONT, Mmes CHATILLON, ROGEZ, MM. DOUCHAIN, BALLY, MARTEL, NAUDET, VAN ROEKEGHEM, PAQUES Didier, FORESTIER, LOUCHET, GRANDERIE et HOLUIGUE, membres titulaires, Mme BASTIDE, membre suppléant.

Etaient absents excusés : Mme BEAUSSE (supplée par Mme BASTIDE), MM. LOUVET et FLAHAUT.

19 présents

Après l'appel nominal, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Mme Cristina BASTIDE, qui accepte, est élue à ce poste par 19 voix.

Le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après la proposition du Président d'annuler les votes du compte de gestion 2025, qui n'a pas pu être édité par les services de Gestion comptable, et donc du compte administratif 2025, de l'affectation des résultats et du budget primitif 2026.

EAU POTABLE

Le Comité Syndical, à l'unanimité, DONNE un avis favorable sur le choix du candidat VEOLIA comme attributaire des 2 contrats de délégation de service public eau potable et assainissement, avec les caractéristiques dont il a été donné lecture, notamment sur une durée de 12 ans à compter du 01/04/2026, avec le géoréférencement, la télérelève et un lissage des tarifs sur le Syndicat sur 8 ans pour l'eau potable.

Le Président avait préalablement exposé que le comité syndical, lors de sa séance du 26/02/2025, le syndicat avait adhéré à un groupement de commande pour renouveler les contrats de délégation de service public d'eau potable et d'assainissement avec les communes de Desvres et de Longfossé. La consultation arrivant à son terme, la commission de délégation de service public, mise en place à cet effet, a émis lors de sa dernière réunion du 22/01/2026, un avis favorable au candidat VEOLIA, mieux disant, pour les 2 services d'eau potable et d'assainissement. Le Président a exposé ensuite qu'il revenait à la commune de Desvres, coordonnateur du groupement de commande, d'autoriser Mr le Maire de Desvres à signer les contrats à intervenir avec VEOLIA. Mr Le Président a souhaité solliciter toutefois un avis préalable du Comité syndical à cette décision.

INFORMATIONS DIVERSES

Quelques informations sur l'avancement des travaux sont données :

- Création d'une citerne incendie au lieudit « Les Princes » à Carly. L'acte de vente est signé. Les offres de la consultation sont attendues pour le 25 février 2026
- Lancement des travaux de renouvellement de canalisations au Molinet à Samer le 09/02/2026.

Mr HERDUIN demande qu'un diagnostic des citernes incendies soit effectué et que le devis soit inscrit au budget 2026.

La prochaine séance pour le vote du budget 2026 est fixée au jeudi 5 mars 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.00.

Le Président du SESE,

Luc VAN ROEKEGHEM

La secrétaire de séance,

Cristina BASTIDE.